

# LA SEIGNEURIE

EHPAD PUBLIC



**BIENVENUE**  
**À L'EHPAD PUBLIC LA SEIGNEURIE**



À Pantin, **l'EHPAD public La Seigneurie** offre, aux portes de Paris, un cadre unique et privilégié, dans un environnement animé par des professionnels formés et attentifs aux envies et aux besoins de chaque résident.

L'établissement propose aux habitants une gamme de services diversifiés afin d'assurer leur bien-être, et ce dans le respect de l'individualité de chacun.

Le projet de l'établissement s'inscrit dans une démarche de **qualité de soin, de respect de la dignité, de relation et de bienveillance** des personnes accueillies.

*L'EHPAD figure en 2<sup>ème</sup> place du palmarès 2023 des meilleures maisons de retraite en Île-de-France (L'Obs-Statista).*

# SOMMAIRE

- | **04** Comment venir ?
- | **05** Notre mission
- | **06** Le fonctionnement et les équipes
- | **07** Les soins
- | **08** Les chambres
- | **09** Les lieux de vie et de rencontres
- | **11** Le P.A.S.A.
- | **12** Au quotidien
- | **13** Se faire plaisir...
- | **14** La vie sociale
- | **15** Les familles et les proches
- | **16** Les instances et la communication
- | **17** La protection juridique

## Comment venir ?

### L'accueil de l'EHPAD se situe au 7 rue Kléber à Pantin.

Implanté dans un quartier calme et verdoyant, l'**EHPAD public La Seigneurie** se trouve à une dizaine de minutes du centre-ville de Pantin, ville de Seine-Saint-Denis, aux portes de Paris.

### VENIR EN TRANSPORTS EN COMMUN

#### En métro :

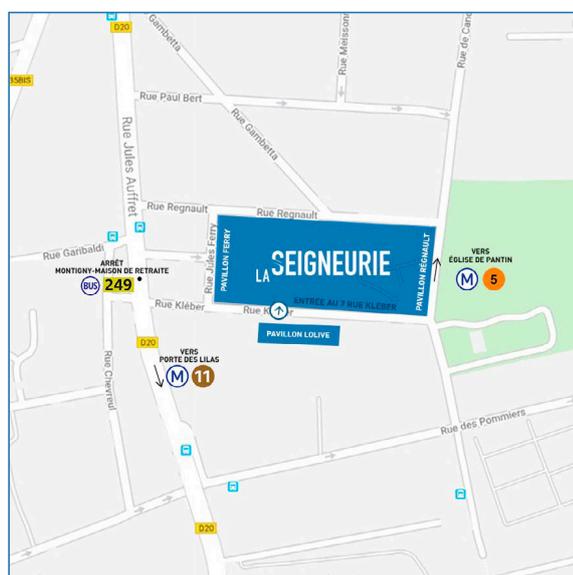
Descendre à la station **Église de Pantin** (arrêt de la ligne de métro **5** (Place d'Italie/Bobigny-Pablo Picasso) puis marcher 10 mn à pied ou emprunter le bus **249** - Arrêt Montigny - Maison de retraite

#### En train :

Descendre à la gare SNCF de **Pantin** puis emprunter le bus **249** - Arrêt Montigny - Maison de retraite

### VENIR EN VOITURE

Depuis le boulevard périphérique, prendre **Porte des Lilas** ou **Porte du Pré-Saint-Gervais**





## Notre mission

**L'EHPAD public La Seigneurie** est un lieu de vie et de soins dont la mission est d'accompagner les personnes accueillies dans leur vie quotidienne et de répondre le mieux possible à leurs envies et à leurs besoins. Centrée sur le résident, la Seigneurie est un établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes, appelé EHPAD.

La Seigneurie est un **établissement public habilité à 100% à l'aide sociale**, permettant à chacun, quels que soient ses revenus, de pouvoir bénéficier d'un hébergement et d'une prise en soins de qualité.

L'établissement dispose d'une de vie unité protégée spécialisée dans l'accueil des personnes présentant une maladie neurodégénérative de type Alzheimer ou maladies apparentées.

La Seigneurie offre aux résidents un cadre propice aux activités collectives et individuelles dans le respect de chacun. L'objectif est de **maintenir l'autonomie de chaque habitant le plus longtemps possible**, tout en développant une vie sociale riche et dynamique pour le bien-être de tous



## Le fonctionnement et les équipes

L'EHPAD La Seigneurie est un **établissement public autonome**, pouvant accueillir jusqu'à 280 résidents, fondé à la fin du 19<sup>e</sup> siècle par un syndicat intercommunal de Bagnolet, des Lilas, du Pré-Saint-Gervais et de Pantin. La politique de l'établissement est définie par un conseil d'administration présidé par le maire de Pantin. L'EHPAD La Seigneurie est gérée par une équipe de direction composée d'un directeur et d'un directeur adjoint des ressources humaines et de la qualité.

La Seigneurie s'appuie sur une **équipe compétente et diplômée** assurant un service de qualité. Encadrée par un médecin coordonnateur, l'équipe soignante est composée de professionnels formés et attentifs au bien-être des personnes qui leur sont confiées (médecins traitants, infirmiers, aides-soignants, psychologues, psychomotricien, ergothérapeute, etc.)

Des professionnels extérieurs libéraux (kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures, etc.) interviennent régulièrement au sein de l'EHPAD, en fonction des besoins des résidents.

La direction, l'équipe des admissions, l'équipe animation, les équipes administrative, technique, de cuisine, de blanchisserie œuvrent quotidiennement à un accompagnement de qualité des résidents.



## Les soins

L'activité des soins de La Seigneurie est **sous la responsabilité d'un médecin coordonnateur**, spécialiste en gériatrie. Sauf en cas d'urgence, il n'effectue pas de soins aux résidents. Le résident a la possibilité de conserver son médecin traitant ou de faire appel au médecin de son choix à condition de régler lui-même les consultations. **L'EHPAD La Seigneurie dispose de médecins prescripteurs/traitants attachés à l'établissement**, qui peuvent assurer la surveillance médicale des résidents.

Des masseurs-kinésithérapeutes exécutent, à titre libéral, les prescriptions médicales.

Le confort du résident est confié au personnel de l'établissement qui est chargé de répondre à ses besoins au quotidien.

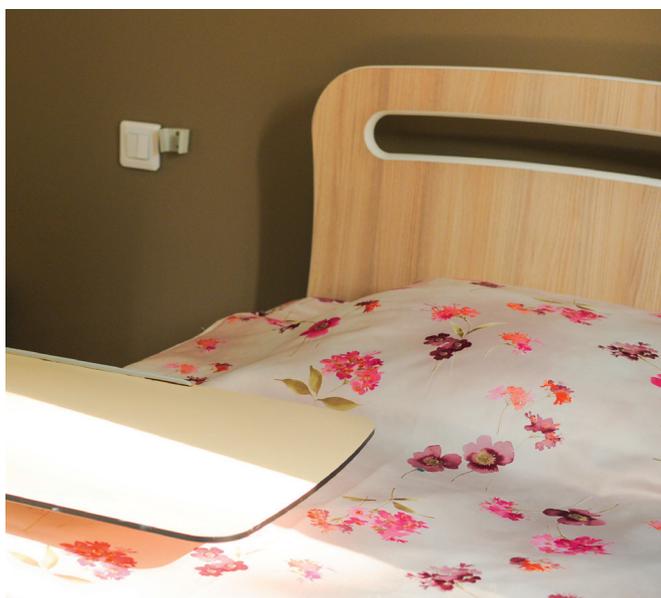
Les équipes soignantes se composent de cadres de santé, d'infirmiers, d'aides-soignants ou encore de psychologues. Leur objectif prioritaire est de mettre leurs compétences au service de chacun des résidents et de leur apporter des soins de qualité. L'organisation des soins repose sur le travail de trois équipes : une le matin, une l'après-midi & soir et une la nuit. Ces équipes se relaient pour assurer les soins mais également pour apporter aux résidents une présence et une écoute, s'ils le souhaitent.



## Les chambres

Les chambres de l'**EHPAD La Seigneurie** sont individuelles, à l'exception de deux chambres doubles au sein du pavillon Régnault. La chambre, équipée d'une salle d'eau, est proposée au résident en fonction de son autonomie et des disponibilités de l'établissement. Elle devient son domicile personnel que le résident peut décorer à son goût.

Elle est meublée et aménagée avec, entre autres, un placard, une commode, un fauteuil et une table. Si le résident le désire, il peut apporter ses meubles et objets personnels (dans le respect du règlement de fonctionnement). L'équipe est à sa disposition pour l'aider à l'aménager si nécessaire.





## ■ Les lieux de vie et de rencontres

L'EHPAD comporte un bâtiment incluant l'accueil et les services administratifs ainsi que trois pavillons d'hébergement :

- Pavillon Régnault ;
- Pavillon Ferry ;
- Pavillon Lolive.

Tous trois proposent des conditions d'hébergement différentes et adaptées aux résidents accueillis.

L'établissement dispose d'un jardin paysager et arboré, accessible aux personnes en fauteuil roulant. Résidents, familles et amis peuvent s'y promener à loisir.





Chacun des pavillons est pourvu de salles à manger agréables et conviviales mais aussi de terrasses ou de patios.

Le résident peut, s'il le désire, inviter sa famille ou ses amis à déjeuner (avec un supplément à sa charge), en réservant le salon des familles de son pavillon.

Ces salons des familles situés dans les 3 pavillons permettent de profiter de moments chaleureux en famille et en toute intimité, tout au long de la journée. Ils offrent une alternative aux rencontres en chambre.



## Le P.A.S.A.

Le **Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (P.A.S.A.)**, lieu thérapeutique « **comme à la maison** », permet d'accueillir, dans la journée, jusqu'à 14 résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés. Des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives sont proposées aux résidents afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives et sensorielles. Le P.A.S.A. offre ainsi un accompagnement personnalisé associant relaxation et stimulation.

Le P.A.S.A. est un lieu de vie particulier, « à part » dans l'établissement La Seigneurie, composé d'un salon dédié au repos des résidents, d'un coin repas équipé d'une cuisine thérapeutique et d'une salle d'animation. Le P.A.S.A. est un lieu favorisant les liens sociaux et le maintien de l'autonomie, dans un cadre rassurant.





## **Au quotidien**

### **Repas**

Le petit-déjeuner est servi en chambre ou en salle, à partir de 8h15 ; le déjeuner à partir de 12h30 ; la collation à partir de 15h30 et le dîner à partir de 18h30.

### **Linge**

Le résident peut apporter son linge personnel selon la liste de trousseau qui lui sera remise. Notre service de lingerie se chargera du marquage puis de l'entretien du linge du résident. Le linge de maison (draps, serviettes de table et de toilette) est fourni par l'établissement.

### **Téléphone - Courrier - Wifi**

Le courrier est distribué chaque jour par l'équipe animation. Il est apporté directement aux habitants en chambre. Toutes les chambres sont équipées de lignes téléphoniques que les résidents ou leurs proches peuvent faire raccorder par un opérateur téléphonique pour obtenir un numéro personnel. L'établissement est entièrement équipé en WiFi. Celui-ci est accessible aux résidents comme aux visiteurs, en chambre ou dans les espaces communs.

### **Bibliothèque**

Une bibliothèque est ouverte à l'ensemble des résidents. Elle offre un très large choix de livres.

### **Culte**

Les ministres des différents cultes peuvent rendre visite aux résidents à leur demande.

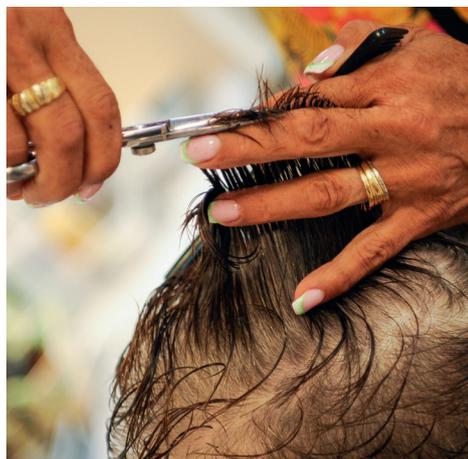


## ■ Se faire plaisir...

L'EHPAD public **La Seigneurie** propose un accompagnement esthétique pour l'ensemble des résidents :

- **Un salon de coiffure est ouvert à tous les résidents, du lundi au vendredi, avec une coiffeuse salariée au sein de La Seigneurie ;**
- La coiffeuse s'adapte aux envies et besoins des résidents visitant son salon ;
- Les prestations de coiffure sont intégrées dans les prix de journée, à l'exception des permanentes et des couleurs (tarif applicable en 2023 : 11 euros).

**Des soins de pédicurie** peuvent également être proposés aux résidents. Ils sont assurés par des libéraux qui interviennent sur demande dans l'établissement. Des manucures peuvent être proposées lors d'ateliers bien-être par l'équipe animation.





Un tiers-lieu  
(café solidaire  
et jardin partagé)  
ouvrira ses portes en 2023  
à La Seigneurie, dans une  
démarche inclusive et  
participative.



## La vie sociale et l'ouverture sur l'extérieur

**En fonction des goûts et des envies des résidents**, une série d'activités leur est proposée pour préserver le lien social : atelier floral, médiation animale, chorale et chants, ciné club, atelier pâtisserie, gymnastique douce, revue de presse, jeux de société, théâtre, etc. Des sorties au restaurant ou au musée sont aussi régulièrement organisées.

L'équipe animation est composée de 4 animatrices socio-culturelles. Une médiatrice artistique contribue également à la vie culturelle de l'établissement.

Source de dynamisme, La Seigneurie est ouverte sur son environnement, et favorise la présence d'intervenants extérieurs de qualité (musiciens, comédiens ou danseurs professionnels, etc.). La Seigneurie propose également des activités intergénérationnelles, avec des enfants des crèches et écoles voisines.

## Les familles et les proches

Le maintien des liens avec les proches des résidents est une priorité pour La Seigneurie. Les moments importants de l'année, tels les grandes fêtes ou les anniversaires, peuvent être célébrés en famille ou entre amis.

Les proches peuvent aussi être invités à partager leurs questionnements, leurs besoins lors de temps de rencontre tels que les réunions des familles organisées au minimum 2 fois par an.

### Les visites

Les visites peuvent se faire en chambre, dans les lieux communs (comme les salons des familles) ou à l'extérieur (jardins des pavillons Régnauld ou Lolive, terrasses du pavillon Ferry).

**Une aire de jeux (avec un toboggan) est à disposition des familles avec enfants.** Les enfants devront rester sous la surveillance permanente de leurs parents.

### Rester en contact (à distance)



À noter que La Seigneurie souscrit à un abonnement annuel à la **plateforme Famileo** qui permet d'envoyer toutes les semaines une gazette papier aux résidents, illustrée de photos et de messages de leurs proches, où qu'ils soient. Les familles peuvent demander, auprès du service accueil ou via la rubrique contact du site internet, un code Famileo pour pouvoir envoyer régulièrement une gazette.

Il est également possible, via le site internet, d'envoyer une lettre à un résident en passant par la rubrique « nous contacter ». Un animateur remettra directement la lettre au résident concerné.

## Les instances et la communication

Les habitants sont invités à exercer leur citoyenneté et à s'exprimer via différentes instances : le Conseil de la Vie Sociale (CVS), les commissions « menus » ou les commissions « animations ».

Le **Conseil de la Vie Sociale** est une instance consultative qui permet aux résidents et à leurs familles de s'exprimer sur le fonctionnement général de l'EHPAD. Des représentants des résidents ainsi que de leurs familles sont élus pour y siéger.

Le Conseil de la Vie Sociale donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement et notamment sur :

- le règlement intérieur ;
- l'organisation, les activités, l'animation, les services thérapeutiques ;
- les projets de travaux et d'équipement.

**Les commissions « animations » et « menus »** sont deux instances consultatives dédiées aux résidents, qui permettent de les associer au fonctionnement du service Animations et du service Restauration.

Ces commissions se réunissent au minimum tous les 3 mois et peuvent faire des propositions ou des retours sur toute question intéressant le fonctionnement de ces services.



Enfin les résidents sont tenus informés de l'actualité et des projets de l'établissement via **le journal PARTAGE**. Il est distribué, tous les 4 mois environ, à l'ensemble des résidents, en chambre, par l'équipe animation. Des portraits de résidents y figurent à chaque numéro.

## ■ La protection juridique



Si le résident n'est plus en mesure d'assurer la gestion de ses biens, il est nécessaire qu'il soit représenté ou assisté afin de sauvegar-

der ses intérêts. Pour accompagner le résident et l'informer, **un Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) se tient à la disposition des personnes accueillies à La Seigneurie et de leurs proches.**

En EHPAD, le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs intervient en qualité de préposé d'établissement.

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs de **l'EHPAD La Seigneurie** peut exercer la protection juridique de certains résidents de l'établissement placés sous curatelle ou tutelle, si ceux-ci n'ont pas de curateur ou de tuteur. Il les assiste et les conseille dans les actes de la vie civile et pour toutes les décisions importantes, et agit, le cas échéant, sous le contrôle du juge des tutelles. Il veille au respect des droits de ces résidents, en particulier dans le cadre des décisions que la direction de La Seigneurie prend envers eux.

**Si un résident ou un parent de résident souhaite avoir plus d'information sur la protection que le mandataire judiciaire peut offrir, il peut se rapprocher du chargé d'accueil ou du service des admissions.** Ceux-ci pourront offrir des premiers renseignements et mettre en relation le résident ou son proche avec le mandataire judiciaire.

## L'EHPAD La Seigneurie en photos







**L'ensemble des équipes de La Seigneurie  
se tient à la disposition des résidents  
et de leurs familles pour toute demande  
de renseignement.**

---



**EHPAD public La Seigneurie - 7 rue Kléber - 93500 Pantin**

Tél. : 01 41 83 17 90 - Email : [accueil@la-seigneurie.fr](mailto:accueil@la-seigneurie.fr)

[www.la-seigneurie.fr](http://www.la-seigneurie.fr)